



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité : VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES
2. - Mode de passation du Marché : Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27 et 34 du décret).
3. - Objet du Marché : **RENOVATION ET PROLONGATION DES INFRASTRUCTURES DE V.R.D.**
Les travaux sont repartis en 4 lots :
 - Lot n°1 : grosses réparations de la voirie urbaine – réalisation d'équipements publics – création d'accès.
 - Lot n°2 : rénovation et prolongation de la voirie et des trottoirs et réfection des revêtements bitumeux.
 - Lot n°3 : rénovation et prolongation des réseaux d'assainissement EU/EP et des réseaux AEP.
 - Lot n°4 : Rénovation et prolongation des réseaux d'éclairage public et des feux tricolores.
4. - Obtention du dossier : Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de 50700 VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site www.synapse-ouest.com (renseignements : 02.99.55.02.05)
5. - Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. - Justifications à produire :
 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire (formulaire DC1)
 - Déclaration du candidat (formulaire DC2)
 - Les documents, certificats ou déclarations établis par l'administration certifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales (articles 50 à 54 du décret n°2016-360) ou une déclaration sur l'honneur faite par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

- Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
- Les attestations d'assurance en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle
- Les certificats de qualification professionnelle
- Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires

7. – Modalités de financement :

Fonds propres (autofinancement) et emprunts (budgets d'investissement de la collectivité).

8. – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

1-Valeur technique de l'offre : 20%

2-Performances en matière de protection de l'environnement : 10%

3-Prix des prestations : 70%

9. - Renseignements techniques

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Monsieur Ronan LE BERRE

☎ 02.33.95.82.01 – fax 02.33.95.82.13

10. – Date limite de réception des offres :

Mardi 25 avril 2017, à 12 heures

11. – Date d'envoi de l'avis :

Lundi 03 avril 2017

12. – Procédure de recours et délais :

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN

▸Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).

▸Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).

▸Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).

▸Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.